

Le nationalisme corse et les élections municipales : une conquête équivoque

André Fazi

DANS **PÔLE SUD** 2021/1 n° 54 , PAGES 51 À 68
ÉDITIONS **CEPEL**

ISSN 1262-1676

ISBN 9782918036328

DOI 10.3917/psud.054.0051

Date de mise en ligne : 17/06/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-pole-sud-2021-1-page-51?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour CEPEL.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LE NATIONALISME CORSE ET LES ÉLECTIONS MUNICIPALES : UNE CONQUÊTE ÉQUIVOQUE

André Fazi

Maître de conférences en science politique
Université de Corse Pasquale Paoli
fazi@univ-corse.fr

RÉSUMÉ/ABSTRACT

En 2017, le nationalisme corse est devenu la première force politique dans l'île, remportant plus de 56% des voix aux élections territoriales et trois sièges de députés sur quatre. Toutefois, sa progression est moins significative aux niveaux communal et intercommunal. Malgré plusieurs conquêtes remarquées, ici il est loin d'être la force dominante. Cet article propose non seulement d'établir un bilan des succès nationalistes, mais de caractériser leur adaptation aux enjeux locaux, les formes de leur institutionnalisation et de leur normalisation. Dans une arène politique très autonome, fondée sur les enjeux de proximité et les relations interpersonnelles, leur progression ne peut être comprise comme un triomphe idéologique. Lorsque les maires nationalistes n'ont pas été cooptés, ils ont conquis le pouvoir à la tête de listes très ouvertes et consensuelles. De même, pour l'heure leur accession aux responsabilités ne semble pas marquer de transformations sensibles de l'action publique.

In 2017, Corsican nationalism became the first political force on the island, winning more than 56% of the votes in the territorial elections and three out of four seats in the parliament. However, the rise is less significant at the communal and inter-communal levels. In spite of several notable achievements, Corsican nationalism is far from being the dominant force here. This article proposes not only to review its successes, but also to characterise its adaptation to local issues and the forms of its internationalization and normalization. In a very autonomous political arena, based on proximity issues and interpersonal relations, its progress cannot be regarded as an ideological triumph. When the nationalist mayors were not co-opted, they conquered power by leading very open and consensual lists. Similarly, up until now, their accession to political office does not seem to imply any significant transformation of public action.

MOTS-CLÉS/KEYWORDS

Corse, nationalisme, adaptation, institutionnalisation, élections municipales
Corsica, nationalism, adaptation, institutionalisation, municipal elections

INTRODUCTION

En recueillant plus de 56 % des suffrages exprimés lors des élections territoriales de 2017, le nationalisme corse a atteint un niveau de soutien exceptionnel sur le continent européen, que seuls ses homologues basque et sud-tyrolien ont pu atteindre durant ces dernières décennies. Ce résultat trouve un écho à l'échelle des parlementaires. Alors qu'ils n'avaient jamais enregistré de victoire, les nationalistes corses ont remporté trois sièges de députés sur quatre en 2017, et un siège de sénateur sur deux en 2020, chaque fois avec une avance pour le moins confortable.

En revanche, aux niveaux communal et intercommunal – où les élus sont issus d'un seul et même scrutin –, leur progression est sensible sans être aussi décisive. Certes, les nationalistes dirigent aujourd'hui les deuxième, troisième et cinquième communes de Corse par leur population, une des deux communautés d'agglomération et quatre communautés de communes sur 17. Toutefois, ils ne sont pas ici la tendance politique dominante. Sur les cinquante communes comptant le plus d'électeurs inscrits en Corse, seulement huit sont dirigées par des nationalistes.

Caractériser plus précisément l'engagement et les performances des nationalistes corses dans les scrutins municipaux paraît donc d'autant plus opportun qu'aucune contribution académique significative n'y a jamais été consacrée. En outre, les nationalistes corses occupent une place originale dans ce numéro consacré aux acteurs politiques périphériques lors des élections municipales de 2020. D'abord, ils sont les seuls dont le discours remet en cause les fondements unitaires de la République, voire l'appartenance à la République. Ensuite, ils ne sont périphériques qu'au niveau national ; au niveau régional, ils occupent au contraire une position d'hyper-centralité depuis 2017 (Fazi, 2017, 2018). Leur progression s'inscrit ainsi dans une phase plus large.

Cela étant, cet article pose aussi la question de l'autonomie des arènes électorales, et notamment celle de la congruence entre les engagements et les résultats d'une même tendance politique dans ces différentes arènes. Alors que la nationalisation des marchés politiques a été un remarquable mouvement de fond au XX^e siècle (Caramani, 2004), ce début de XXI^e siècle montre une tendance différente, du moins dans les territoires – comme la Corse – où le clivage centre-périphérie est saillant (Schakel, 2018). Néanmoins, malgré quelques récentes contributions (Bolgherini *et al.*, 2020 ; Ortega-Villodres *et al.*, 2020), le niveau municipal est nettement sous-étudié par rapport aux niveaux national, régional et européen (Schakel, 2013, 2018 ; Golder *et al.*, 2017), ce qui semble signifier des difficultés d'approche singulières.

En ce qui concerne le cas du nationalisme corse, il convient de faire trois constats préalables. Premièrement, les élections municipales ne sauraient être analysées comme un isolat et c'est spécialement vrai dans l'île, où l'autorité régionale est particulièrement puissante – par rapport aux régions continentales –, où les communes sont particulièrement petites¹, et où l'enjeu intercommunal a connu

1. Leur population moyenne était de 940 habitants en 2018, moins de la moitié de la moyenne nationale.

un développement forcé et plus rapide qu'ailleurs². D'un côté, les communes (et intercommunalités) sont extrêmement dépendantes des aides de la collectivité de Corse, fruit de la fusion – au 1^{er} janvier 2018 – de la collectivité territoriale de Corse et des conseils départementaux de Haute-Corse et de Corse-du-Sud³. D'un autre côté, les maires sont de puissants agents électoraux (Belgodere *et al.*, 2018). Les nationalistes corses ont pu conquérir le pouvoir territorial avec peu d'appuis municipaux, mais font désormais face à de nouveaux défis (Fazi, 2020) et doivent rechercher de nouveaux appuis. En la matière, l'enjeu de ces municipales était double : il s'agissait de maximiser les chances nationalistes lors du prochain scrutin territorial de 2021, mais aussi, pour chaque organisation, de maximiser sa propre influence dans la perspective de cette campagne territoriale.

Deuxièmement, en Corse comme dans d'autres cas (Cutler, 2008 ; Marien *et al.*, 2015), les élections municipales ne peuvent être considérées comme des « élections de second ordre », caractérisées par un impact crucial des enjeux nationaux sur le choix électoral ainsi que par une participation électorale inférieure. Concernant le premier aspect, c'est vrai pour toute la France (Ipsos, 2020) mais plus encore pour la Corse, où les communes sont plus petites et les partis nationaux moins représentatifs. Dans de nombreuses communes corses, les résultats aux municipales sont très éloignés des résultats nationaux et/ou régionaux, et on ne voit pas tant de nationalisation du local que de localisation du national (ou du régional) ; c'est surtout le facteur politique local qui détermine le vote national ou régional⁴. Concernant le second aspect, les municipales sont les élections qui suscitent la plus forte participation en Corse, excepté là où une seule liste est présente. Dans les 37 communes de 1000 habitants et plus où au moins deux listes étaient opposées en 2014, la participation au premier tour a été supérieure à celle enregistrée lors des présidentielles de 2012 (+ 4,83 %), des présidentielles de 2017 (+ 11,11 %) et des territoriales de 2015 (+ 17,90 %).

Troisièmement, l'autonomie de l'arène municipale reste décisive. En Corse comme ailleurs, affirmer clairement une appartenance partisane n'est pas opportun lorsque les attentes et les enjeux sont largement dépourvus de charge idéologique (Oliver *et al.*, 2012 ; Vignon, 2016). Sauf exception, les maires nationalistes corses ne sont pas élus sur la base d'un manifeste nationaliste, ni d'une liste nationaliste. Pour eux comme pour les autres acteurs⁵, dans l'arène municipale les maîtres-mots sont l'ouverture et le rassemblement. Cela étant, et afin de ne pas

2. Au 1^{er} janvier 2011, la Corse était très en retard. Seulement 55% de ses communes adhéraient à un établissement public de coopération intercommunale, alors que dans d'autres régions ce pourcentage était de près de 100%.

3. Le président du conseil exécutif de Corse a annoncé plus de 79 millions d'euros de subventions – correspondant à 1589 opérations – pour les années 2018 et 2019, ainsi qu'une augmentation de 18% des crédits pour les années 2020/2024 (Collectivité de Corse, 2019).

4. Lors du 1^{er} tour de 2012, François Hollande a recueilli 24,28% des voix sur l'ensemble de la région, mais plus de 60% dans 17 communes, ce qui souligne l'influence exercée par les maires sur leurs concitoyens.

5. Le Rassemblement National a apporté son soutien – pas une investiture – à une seule liste, sans étiquette. Concernant La République en Marche, l'investiture nationale a été refusée par les principaux élus du parti en Corse (*Le Parisien*, « Municipales : pourquoi il n'y aura aucun candidat LREM en Corse », 28 janvier 2020).

omettre de nombreuses listes où la tendance dominante est évidente, il est bien plus judicieux de considérer les listes menées par un nationaliste que les très rares listes officiellement déclarées nationalistes. Au reste, les nuances politiques attribuées par la préfecture n'ont concerné que treize communes sur 360.

Ces cadres généraux étant posés, on peut aborder plus efficacement l'investissement et les résultats des nationalistes corses lors des élections municipales. Pour ce faire, je ne me limiterai pas à la prise en compte du scrutin de 2020 et m'appuierai en grande partie sur 34 nouveaux entretiens avec des élus, agents communaux et intercommunaux, militants et journalistes, majoritairement nationalistes⁶. Notamment, la réalisation des tableaux 1, 3 et 5 n'aurait pas été possible à travers la seule étude de la presse locale et militante.

Dans la première section de cet article, je m'attacherai à la question de l'offre politique des nationalistes, marquée par son hétérogénéité. Dans la deuxième, je préciserai la portée de leur progression, trop souvent analysée à l'aune de quelques grandes communes. Dans la troisième, je me consacrerai aux implications plus générales de leurs engagements municipaux et j'essaierai de montrer que leur progression est synonyme non seulement d'institutionnalisation mais de normalisation d'un mouvement historiquement contestataire.

LA GRANDE HÉTÉROGÉNÉITÉ DE L'OFFRE NATIONALISTE

A priori, les excellents résultats obtenus lors des derniers scrutins législatifs et territoriaux auraient dû encourager les trois composantes de la majorité territoriale – les autonomistes *Femu a Corsica* [FaC] et *Partitu di a Nazione Corsa* [PNC] et l'indépendantiste *Corsica Libera* [CL] – à reconduire une offre politique fondée sur leur union, du moins dans les grandes communes. Ce fut très loin d'être le cas.

De façon générale, une offre politique est toujours le produit des circonstances et enjeux propres à chaque élection, et les municipales sont celles où se traitent les « affaires intimes » (Oliver *et al.*, 2012, p. 6) à chaque commune. Les préférences idéologiques et partisans y ont un impact secondaire, marginal voire nul sur les choix des électeurs, spécialement dans les petites communes (Nevers, 1992 ; Ipsos, 2020).

Chaque commune peut avoir des particularités politiques saillantes et cette diversité des situations pose aux grands partis de lourdes difficultés pour définir une stratégie cohérente. Au niveau national, le parti du président Macron, d'autant plus perturbé qu'il s'agit d'une jeune organisation aux fondements idéologiques peu affirmés, en a fait l'amère expérience (Lefebvre, 2020 ; Costa, 2020).

Au niveau de la Corse, caractériser les stratégies partisans est plus difficile encore pour trois raisons principales. La première est la petite taille des communes. Sur 360 communes, 303 comptent moins de 1000 habitants – environ

6. La liste est disponible sur : <https://www.wmaker.net/andrefazi/attachment/2128998/>

27,5 % des électeurs y vivent – et 61 moins de 100 inscrits. Ici, le mode de scrutin plurinominal et le degré d'interconnaissance théoriquement plus élevé sont plus contraires encore à l'affirmation des étiquettes politiques.

La deuxième est la dénationalisation des enjeux politiques, du champ partisan et des institutions depuis les années 1970 (Fazi, 2014, 2017). Par exemple, lors du premier tour des élections territoriales de 2004, les listes investies par les partis nationaux représentaient seulement 42 % des voix. Sans relativiser l'autonomie des enjeux municipaux, il y a donc une superposition des clivages socioéconomiques et territoriaux qui complique la stratégie des partis, nationalistes ou pas.

La troisième relève des divisions internes de la majorité territoriale nationaliste (Fazi, 2020). Ses trois composantes entretenaient déjà des relations compliquées au niveau de l'Assemblée de Corse, et ces relations ont empiré après que FaC, le parti du président du conseil exécutif, eut refusé le principe d'une offre politique conjointe dans toutes les principales communes, au nom de la diversité des situations et de la nécessité d'ouverture à d'autres acteurs⁷.

À ces divisions, il faut rajouter d'une part la présence d'un autre parti nationaliste représentatif⁸ – *Core in Fronte* [CiF] –, très critique vis-à-vis de la majorité territoriale et qui a présenté ses propres listes à Ajaccio et Bastia. D'autre part, beaucoup de nationalistes n'adhèrent à aucune structure et participent en toute liberté à des listes plurielles, du côté de la majorité municipale comme de l'opposition⁹, avec des alliés de droite comme de gauche. Enfin, comme ailleurs (Lefebvre, 2020), de graves dissensions peuvent apparaître au sein de chaque organisation¹⁰.

De façon générale, le choix d'une forme de participation ne procède pas seulement des enjeux internes au nationalisme mais de l'ensemble de la structure des ressources et opportunités dont dispose chaque acteur local. Par exemple, la superposition des enjeux intercommunaux concerne aussi des élus nationalistes, et peut influencer leurs stratégies. En 2017, Lionel Mortini fut élu président de la nouvelle communauté de communes Île-Rousse-Balagne dans un contexte polémique, notamment grâce à l'éclatement de la majorité municipale de la ville-centre, l'Île-Rousse¹¹. En 2020, il a logiquement soutenu la liste d'opposition qui avait le plus de chances de l'emporter à l'Île-Rousse, menée par une personnalité de gauche, au détriment de la liste menée par un militant PNC et associant CL, le parti qui avait proposé sa nomination au conseil exécutif de Corse deux ans plus tôt.

7. *Corse Net Infos*, interview de Jean-Félix Acquaviva, 10 juin 2019, https://www.corsenetinfos.corsica/Jean-Felix-Acquaviva-L-election-municipale-ne-peut-pas-etre-le-plagiat-d-une-etiquette-et-d-un-contrat-territorial_a41419.html [consulté le 10 janvier 2021].

8. Il a obtenu 6,69% des suffrages exprimés lors du premier tour des élections territoriales de 2017.

9. Par exemple : Don-Mathieu Santini à Porto-Vecchio, soutenu par FaC et CiF, qui a réuni plus de 15% des voix au 1^{er} tour.

10. Par exemple, à l'Île-Rousse, en 2014 le PNC a encouragé l'association de ses militants au sein de la liste victorieuse, et l'un d'eux est devenu adjoint au maire d'orientation libérale. Après la victoire nationaliste aux territoriales de 2015, le parti a voulu faire cesser cet engagement, puis a investi un autre militant pour mener une liste d'opposition en 2020. Les militants engagés en 2014 ont quitté le parti et se sont présentés à nouveau avec le maire sortant.

11. *Corse Net Infos*, « Lionel Mortini, président de la nouvelle communauté de communes Île-Rousse-Balagne », 14 janvier 2017, https://www.corsenetinfos.corsica/Lionel-Mortini-president-de-la-nouvelle-communaute-de-communes-Ile-Rousse-Balagne_a25296.html [consulté le 21 janvier 2021].

Toutefois, les nationalistes ne sont pas les seuls à rechercher des alliances avec d'autres acteurs politiques ; l'inverse est aussi vrai. Déjà en 1971, l'Action Régionaliste Corse [ARC] accepta de s'associer à d'autres acteurs dans deux importantes communes. Elle permit ainsi la conquête de la municipalité de Calvi, sans qu'aucun de ses candidats soit élu. En somme, s'attacher la neutralité ou le soutien de nationalistes peut être une condition-clé du succès. C'est bien un marché qui se met en place (Gaxie, Lehingue, 1984), où chacun cherche à renforcer ses positions et à affaiblir celles de ses concurrents avérés ou potentiels. Même des profils théoriquement très polémiques, d'anciens militants condamnés pour des actions clandestines violentes, n'en sont pas exclus *a priori* et peuvent se retrouver alliés à des maires ne partageant idéologiquement rien avec le nationalisme corse¹².

En 2020, le maire de Ghisonaccia était heureux d'avoir réalisé « une union, celle de la majorité sortante rejointe par une partie de la majorité territoriale, dont un conseiller exécutif »¹³ ; cette alliance avec le seul PNC lui garantissait une victoire que seule l'union de l'opposition aurait pu lui contester¹⁴. Naturellement, ces sollicitations ne sont pas toujours acceptées. En 2014, la majorité municipale de Corte proposa à la future (2017-2021) conseillère exécutive aux transports, membre du PNC, d'intégrer sa liste ; le parti s'y opposa du fait de la présence d'une liste d'union nationaliste conduite par un militant FaC. En 2020, la même majorité municipale préféra solliciter FaC mais l'offre fut jugée insuffisante.

L'acceptation dépend de la qualité de l'offre mais aussi des ressources et contraintes internes du parti concerné. D'un côté, plus la structure et le *leader* nationalistes paraissent faibles, plus il est opportun de se rattacher à une démarche plus large. D'un autre côté, quelques militants ont été empêchés de participer à des listes jugées non conformes aux fondements et objectifs de leur parti. L'unique épisode médiatisé a été celui d'une conseillère territoriale FaC, qui a noué une alliance avec le maire de Sarrola-Carcopino avant de devoir y renoncer du fait d'une polémique relative aux choix urbanistiques de la commune¹⁵.

Finalement, en retenant seulement les composantes de la majorité territoriale, on peut identifier au moins onze types d'offre politique nationaliste dans les communes les plus importantes.

12. À Calvi, François-Xavier Acquaviva, condamné en 2007 à sept ans de prison pour des attentats à l'explosif, *leader* de l'opposition municipale en 2014, a rejoint la majorité et est devenu adjoint au maire libéral en 2020.

13. *Corse-Matin*, « Ghisonaccia : Francis Giudici et son équipe renouvelée en campagne », 13 février 2020.

14. Cette liste menée par le maire sortant a obtenu près de 80% des voix.

15. *Corse-Matin*, « La surprenante volte-face de Femu à Sarrola-Carcopino », 20 février 2020.

**Tableau 1. L'offre politique des partis de la majorité territoriale.
Municipales 2020.**

<i>Principales communes concernées [sensibilité du maire sortant]</i>	<i>Type d'offre¹⁶</i>
Bastia [nationaliste]	Alliance CL/PNC ; Liste plurielle de la municipalité sortante menée par FaC
Ajaccio [droite]	Alliance PNC/CL ; Liste plurielle d'opposition menée par FaC
Porto-Vecchio [droite], Île-Rousse [droite]	Alliance PNC/CL ; Participation de FaC à une liste plurielle d'opposition
Lucciana [droite]	Alliance CL/PNC ; Participation de FaC à la liste de la municipalité sortante
Ghisonaccia [droite]	Participation du PNC à la liste de la municipalité sortante ; Liste d'opposition menée par FaC ; Absence de CL
Calvi [droite], Aléria [droite]	Participation de CL et du PNC à une liste plurielle d'opposition ; Absence de FaC
Furiani [gauche]	Participation de FaC et du PNC à la liste de la municipalité sortante ; Absence de CL
Biguglia [droite]	Liste plurielle d'opposition menée par FaC, associant CL ; Absence du PNC
Corte [droite]	Alliance PNC/FaC ; Absence de CL
Propriano [gauche]	Alliance des trois partis
Sartène [droite], Borgo [droite]	Absence des trois partis

Source : élaboration personnelle

La diversité de cette offre constitue une première réponse très claire à la question de l'autonomie des arènes électorales : si les nationalistes corses ont autant privilégié la flexibilité à la cohérence, c'est parce que les élections municipales sont organisées autour d'enjeux très singuliers et pour optimiser leurs résultats.

Ce tableau montre aussi que le parti le plus radical, l'indépendantiste CL, est moins souvent en position éminente et plus souvent absent que les partis autonomistes. La section suivante, consacrée à l'analyse des résultats du scrutin, servira à confirmer ou infirmer ces premières observations.

16. Dans le cas des alliances, le premier parti cité mène la liste.

UNE PROGRESSION INÉGALE

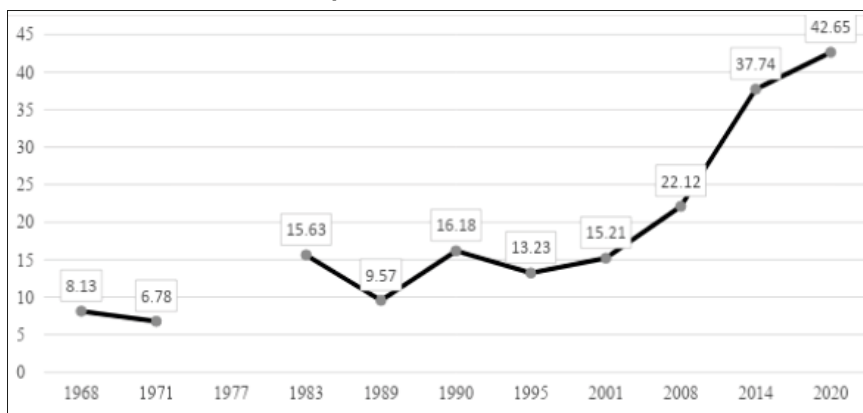
En 2020, des nationalistes corses ont accédé à la tête de plusieurs communes et intercommunalités importantes, spécialement Porto-Vecchio, Biguglia, la communauté d'agglomération de Bastia (60 314 habitants) et la communauté de communes du Sud Corse (21 514 habitants). Cependant, cette progression ne doit pas être interprétée trop grossièrement.

Pour les outsiders, il est toujours plus compliqué de réussir lors des élections municipales, caractérisées par la dimension personnelle des enjeux et par la stabilité du pouvoir (Nevers, 1992 ; Le Bart, 2003). Les sortants disposent normalement de grands avantages¹⁷, par exemple une meilleure connaissance des dossiers et des attentes sociales. Pourquoi changer lorsque 71 % des Français – 77 % dans les communes de moins de 2000 habitants – jugent le bilan de l'équipe sortante « bon » ou « excellent » (Ipsos, 2020) ? En France, cette stabilité est encore facilitée par les modes de scrutin, peu ou pas proportionnels.

En Corse, la difficulté est encore supérieure du fait de la plus faible taille des communes. Même si les élections de 2020 montrent une compétitivité légèrement accrue par rapport aux précédentes, moins de 25% des communes ont connu une « compétition manifeste » (Nevers 1992) et plus de 66% des maires ont retrouvé leur siège de 2014.

Depuis la première candidature de Max Simeoni aux législatives de 1967, le mouvement nationaliste a recueilli des résultats très inégaux dans tous les types de scrutin, mais c'est bien dans les élections municipales (et cantonales) qu'ils ont été les plus faibles. L'évolution à Bastia montre combien son implantation a été compliquée¹⁸.

Graphique 1. Résultats des listes menées par des nationalistes au 1^{er} tour des municipales de Bastia. 1968-2020



Sources : ministère de l'Intérieur, presse locale.

17. Pas uniquement en France (Krebs 1998).

18. En 1968 et 1971, on parlait toujours de régionalisme. Le mouvement a changé de nature en 1973 (Fazi 2020).

Pourtant, la progression a été rapide depuis 2001. Par-delà une force militante restée sans égale en Corse, les nationalistes ont pu s'appuyer sur de nouveaux atouts décisifs, notamment :

1. L'émergence de nouveaux *leaders* autonomistes populaires, Gilles Simeoni (Bastia) et Jean-Christophe Angelini (Porto-Vecchio), à partir de 2007.
2. L'annonce de la cessation des actions clandestines violentes, en juin 2014, a permis de rassurer de nombreux électeurs, le retour aux alliances entre autonomistes opposés à la violence et indépendantistes solidaires de la violence, et l'élargissement global du potentiel d'alliances des nationalistes.
3. L'accroissement de leur capital politique d'ensemble, grâce à leurs victoires territoriales et législatives en 2015 et 2017, de nature à générer de nouveaux ralliements et nouvelles cooptations, notamment là où ils ont obtenu leurs meilleurs résultats.

Tout camp politique compte aussi sur les erreurs de ses adversaires. La plus marquante fut le déchirement de la majorité de gauche à Bastia en 2014, autour de la succession du maire Émile Zuccarelli, figure du Parti radical de gauche ayant succédé à son père à l'hôtel de ville en 1989. Sans cette division, elle aurait probablement conservé son pouvoir ; les dissidents ont obtenu près de 15 % des voix au premier tour et se sont alliés à Gilles Simeoni au second.

Afin de préciser la progression nationaliste, j'ai mené une enquête sur les cinquante communes de Corse comptant le plus d'inscrits, à travers la sensibilité politique des maires et adjoints en 2014 et 2020. Le travail d'identification comporte une marge d'erreur, car je ne dispose pas des fichiers d'adhérents, et les nationalistes qui n'adhèrent à aucune structure sont les plus nombreux.

Tableau 2. La progression de la représentativité nationaliste au niveau local. 2014-2020.

	2014	2020
Maire (n=50)	3	8
Adjoint(s) (n=50)	13	22
Président de communauté d'agglomération	0/2	1/2
Président de communauté de communes	2/28	4/17

Quoiqu'inférieure à celle des territoriales et législatives, la progression est très nette. De plus, les nationalistes ne sont pas moins représentés dans les petites communes, où la stabilité du pouvoir est plus grande, mais le déficit de vocations politiques plus contraignant. Considérant que leurs sympathies sont plus ou moins affirmées, je ne peux donner un compte précis des maires nationalistes, mais ils représentent environ 15 % du total, comme dans les cinquante plus grandes communes.

Parmi ces maires, ceux de tendance autonomiste – théoriquement plus consensuels – sont bien plus nombreux et dirigent des communes de taille bien supérieure. La plus grande commune dirigée par un maire apparenté CL est Figari, quarante-deuxième de Corse par son nombre d’inscrits. CiF, parti encore plus radical, revendique 63 militants élus et compte trois maires dont l’un à mi-temps¹⁹.

Cela dit, le nationalisme corse est loin d’être dominant aux niveaux communal et intercommunal. Dans les cinquante plus grandes communes, on trouve bien plus de maires orientés à gauche (19) ou à droite (23). En outre, la progression n’est pas univoque. Dans quelques très rares cas comme Lecci, la représentativité nationaliste a régressé suite à des départs de la majorité municipale. Dans d’autres, rares aussi et comme nous l’avons déjà vu à Calvi, la majorité a intégré un ou des nationalistes à titre individuel, affaiblissant parfois les organisations. Enfin, les nationalistes peuvent largement progresser tout en restant loin de leurs objectifs. À Ajaccio et Corte, ils ont triplé leur pourcentage de 2014, mais le résultat était très éloigné de celui obtenu lors du scrutin territorial de 2017, donnant une impression d’échec.

Ce dernier constat repose la question de l’autonomie de l’arène municipale. Par-delà la question de l’offre politique, les élections de 2020 confirment cette grande autonomie sur deux autres points : la congruence des résultats et les stratégies d’accession aux fonctions exécutives.

D’une part, les résultats des urnes montrent une relation asymétrique et une incidence plus évidente des facteurs locaux. Sans être seules en ce cas, les communes dont le maire est nationaliste soutiennent très largement les listes nationalistes lors des élections territoriales. En revanche, le succès nationaliste aux territoriales ne permet pas d’en anticiper le succès au niveau municipal, ni même la présence d’une liste menée par un nationaliste.

Tableau 3. Résultat global (en % des exprimés) des listes menées par un nationaliste lors du 1^{er} tour des élections municipales et territoriales 2008-2020

	Mun. 2008	Ter. 2010	Mun. 2014	Ter. 2015	Ter. 2017	Mun. 2020
Ajaccio	14,94 %	27,98 %	10,77 %	23,33 %	46,5 %	32,14 %
Bastia	22,12 %	27,40 %	37,74 %	37,19 %	52,44 %	42,65 %
Calvi	27,26 %	23,90 %	26,64 %	29,9 %	50,48 %	-
Corte	6,26 %	20,44 %	12,90 %	34,26 %	53,91 %	34,42 %
L’Île-Rousse	-	26,11 %	-	32,87 %	55,71 %	12,91 %
Porto-Vecchio	43,36 %	41,77 %	50,47 %	31,53 %	53,37 %	59,90 %
Propriano	-	27,68 %	30,51 %	20,58 %	41,74 %	26,49 %
Sartène	-	21,25 %	8,54 %	14,74 %	49,49 %	14,15 %

Source : ministère de l’Intérieur

D’autre part, au niveau des fonctions occupées, la progression des nationalistes paraît largement conditionnée par la flexibilité de leurs stratégies municipales ; elle ne saurait être interprétée univoquement à travers une adhésion croissante aux
19. À Patrimonio, les deux *leaders* de la liste ont choisi d’alterner à mi-mandat.

principes qu'ils défendent lors des scrutins territoriaux. Les victoires contre la majorité en place sont rares et presque toujours le fait d'autonomistes, que l'on peut là aussi supposer plus consensuels. Dans les petites communes, la conquête est même l'exception. Le plus souvent, les maires nationalistes étaient déjà membres du conseil municipal, et ont été cooptés par le maire sortant et/ou par ce même conseil²⁰. Cela se passa parfois en cours de mandat, suite à un arrangement (Cutoli-Corticchiato) ou à un décès (Poggio-di-Venaco), mais plus fréquemment à l'occasion d'une élection, gage de légitimité démocratique supérieure.

Tableau 4. L'accession de nationalistes corses aux fonctions de maire 2001-2020

Configuration	Exemples de communes
Devenus maires par conquête, contre la liste de la majorité municipale.	Bastia, Porto-Vecchio, Biguglia, Zonza, Viggianello.
Devenus maires après retrait de l'ancien, suite à une élection compétitive.	Lozzi, Prunelli-di-Fiumorbo, Marignana, Pietroso, Carbuccia.
Devenus maires après retrait de l'ancien, suite à une élection non compétitive.	Lugo-di-Nazza, Campo, Sermano, Argiusta-Moriccio.
Devenus maires par cooptation (étaient déjà membres de la majorité municipale).	Cuttoli-Corticchiato, Eccica-Suarella, Alzi, Poggio-di-Venaco, Pietrasarena.
Maires qui se sont ralliés au nationalisme.	Santa-Maria-di-Lota.

Enfin, malgré leur spécificité, les élections municipales de 2020 ont très sensiblement conforté l'implantation locale des nationalistes corses, dont le processus d'institutionnalisation a franchi un nouveau palier. Cependant, cela pourrait avoir des significations plus profondes pour ce mouvement.

DE L'INSTITUTIONNALISATION À LA NORMALISATION ?

La présence et les réussites des nationalistes corses dans les scrutins municipaux sont synonymes d'institutionnalisation de leur mouvement, de participation de plus en plus grande au fonctionnement des institutions politiques. Longtemps basé sur la contestation, y compris violente, le nationalisme corse a même pu devenir l'unique force politique *mainstream* dans l'île, l'unique force capable de séduire des électeurs de sensibilités très différentes *et* de former une majorité (Fazi, 2018).

Néanmoins, cette quête et cet exercice du pouvoir institutionnel posent une lourde question au sein de la mouvance : signifient-ils que les nationalistes corses se détachent désormais des fondements de leur identité politique ?²¹ J'apporterai

20. Parfois, comme à Argiusta-Moriccio, la municipalité sortante a sollicité un nationaliste extérieur au conseil.

21. Le 2 juillet 2020, CiF affirmait : « les nationalistes ne sont pas là pour simplement gérer un système ou des affaires. Il doit y avoir une rupture avec l'apathie et les intérêts oligarchiques. On ne peut, également, se résoudre à la continuité de certaines pratiques claniques obscures. » (https://www.corsenetinfos.corsica/Municipales-Core-in-Fronte-Le-camp-patriotique-dans-sa-diversite-sort-globalement-renforce_a50776.html [consulté le 25 janvier 2021]).

des réponses en approfondissant le thème de leur offre politique et en abordant celui – plus complexe – de leur praxis dans les municipalités.

Accéder au pouvoir comporte toujours une difficulté pour les *outsiders*, car cela implique des concessions. Il est fréquent que des partis autonomistes refusent une situation de partenaire minoritaire dans une coalition, et l'acceptation leur est souvent défavorable lors des élections suivantes (Elias, Tronconi, 2011).

Pour les nationalistes corses, l'accès au pouvoir est une sorte de changement existentiel. Dès l'origine, ils avaient critiqué la nature même du pouvoir local en Corse, fondé selon eux sur le clanisme, le clientélisme, la fraude électorale et l'absence de convictions idéologiques à l'exception des communistes²². Ils prétendaient donc incarner une refonte totale des mœurs politiques, excluant toute connivence avec les acteurs dominants. Lors de son premier congrès, en 1967, l'ARC annonce vouloir « engager son programme dans toutes les consultations électorales où elle le pourra valablement, par l'intermédiaire de candidats choisis et investis par elle, avec l'exigence impérative de ne demander et de n'accorder aucun appui, au premier comme au second tour, à aucun des clans ou des partis qui en sont la couverture et les alliés »²³.

En 1973, l'ARC s'est même retirée des compétitions électorales en prétextant de leur corruption et de la nécessité d'obtenir des changements rapides²⁴. Le nationalisme ne reviendra dans le jeu électoral qu'en 1982, lorsque la création d'une Assemblée de Corse élue au suffrage proportionnel lui offrira tant un moyen très sûr d'affirmer sa représentativité qu'une tribune jugée indispensable.

Durant les années 1980, les nationalistes privilégièrent un positionnement idéologiquement saillant lors des scrutins municipaux²⁵. En 1983, les soutiens de l'organisation clandestine Front de libération nationale de la Corse [FLNC] présentèrent à Bastia une liste « uniquement composée de militants dans un souci de clarté politique. Car rompre avec le clanisme, c'est aussi rompre avec ces pratiques électoralistes de la recherche du nom pour la voix de la famille et des connaissances »²⁶.

Au demeurant, cette posture antisystème était difficile à maintenir. Pour les autres acteurs, il était peu avantageux de solliciter les nationalistes lorsque la Corse comptait plusieurs centaines d'attentats par an et qu'ils représentaient moins de 10 % de l'électorat régional. En revanche, à partir de 1995 les sollicitations se firent de plus en plus fréquentes²⁷, ce qui était logique. D'un côté, les nationalistes y étaient plus ouverts, car ils ont mesuré la difficulté de triompher aux municipales sous leur seule bannière. D'un autre côté, leurs divisions internes ont multiplié les opportunités. Enfin, l'accroissement de leur capital électoral régional – à partir de 1992 – puis le très fort recul de la violence – à partir de 2008 – en ont fait des partenaires bien plus intéressants.

22. *Arritti*, « Le clan est mort. Vive la Corse », n° 7, 1967.

23. *Le Provençal*, « La motion finale des régionalistes », 5 septembre 1967.

24. *Arritti*, n° 7301, 10 janvier 1973.

25. L'unique exception notable fut la liste menée par Edmond Simeoni en 1983 à Bastia.

26. *Nice-Matin*, 15 février 1983.

27. Dès 1995, on vit des nationalistes participer aux nouvelles majorités de Calvi et Ghisonaccia.

Les nationalistes se retrouvent ainsi investis dans des alliances entre partenaires très différents, commandant une action plus consensuelle, et forcément plus instables. Bastia en est le cas emblématique. En 2014, afin de vaincre la liste de la municipalité de gauche au second tour, Gilles Simeoni s'est allié avec la liste dissidente de gauche et la liste de la droite, en écartant la liste de CL. La situation s'est vite envenimée avec le *leader* des dissidents de gauche, qui avait été positionné à la présidence de la communauté d'agglomération, et les partis de droite ont vite retiré leur soutien.

Pourtant, et malgré les demandes de CL et du PNC, la même alliance a été reconduite en 2020. Au regard des évolutions survenues depuis 2014, les éléments issus de la gauche – le Parti socialiste et Europe Écologie Les Verts – et de la droite n'apportent pas un capital électoral important. Néanmoins, ils conservent quatre places d'adjoint sur douze, dont les deux premières, avec des fonctions capitales telles les finances et la politique de la ville. Les élus nationalistes bastiais que nous avons sondés jugent très positivement leur contribution. Inversement, l'intégration des autres nationalistes était très majoritairement refusée du fait des fortes tensions existant au niveau territorial et de l'incompatibilité des positions au sujet de la construction d'un nouveau port.

En somme, la cohérence idéologique peut facilement être sacrifiée à l'opportunité politique. Ce fut très bénéfique à la conquête de positions de pouvoir, mais il n'est pas d'alliance sans concessions. En théorie, plus la distance idéologique entre alliés est grande, plus on doit renoncer à ses thèmes caractéristiques. En pratique, il semble que jusqu'à aujourd'hui les élus nationalistes n'ont pas apporté une marque spécifique à la gestion municipale.

Au niveau le plus symbolique, ces élus ont généralement ceint au moins une fois l'écharpe bleu-blanc-rouge, symbole des élus républicains, au prix de dures critiques. Gilles Simeoni s'attira les foudres de son futur allié CL, pour qui ce port revenait « à accepter clairement le principe de la tutelle française sur notre peuple »²⁸. Il se justifia en affirmant avoir fait une fois ce geste, au nom du respect des « générations les plus anciennes » et de la volonté de « réconcilier les camps, hier opposés, les mémoires, et les symboles »²⁹.

Concernant leur rapport au pouvoir, ces élus ont perpétué le cumul des mandats qu'ils critiquaient avec véhémence³⁰. Même Gilles Simeoni, devenu président du conseil exécutif de Corse en 2015, a choisi de rester vice-président de la communauté d'agglomération de Bastia et de renouveler cet engagement en 2020. Sur les onze conseillers exécutifs de Corse élus en 2017, sept détiennent au moins un mandat local et quatre exercent une voire deux fonctions exécutives communale et/ou intercommunale.

Concernant leur pratique du pouvoir, ces élus se voient déjà accusés de montrer les mêmes vices que leurs prédécesseurs. Toutefois, il est peu de situations

28. *France 3 Corse*, « Corsica Libera dénonce la stratégie des nationalistes modérés », 17 avril 2014, <https://france3-regions.francetvinfo.fr/corse/2014/04/17/corsica-libera-denonce-la-strategie-des-nationalistes-moderes-461547.html> [consulté le 21 janvier 2021].

29. *Corse-Matin*, Interview de Gilles Simeoni, 6 juillet 2015.

30. *Corse-Matin*, « Ces élus qui empilent les mandats », 13 octobre 2020.

avérées. Un ancien maire nationaliste a été condamné en 2017 pour « favoritisme, prise illégale d'intérêts et détournements de fonds publics » dans l'exercice de ses fonctions³¹, mais l'exemple reste isolé.

Durant la campagne de 2020, la majorité municipale bastiaise a été accusée par sa devancière de s'être livrée à « des centaines d'embauches clientélistes »³². Certes, les effectifs et les dépenses de personnel ont augmenté sensiblement, mais cela ne saurait suffire à caractériser une pratique clientéliste, d'autant que la municipalité a ouvert plusieurs nouveaux services et structures³³. Au reste, ces dépenses restent inférieures de près de 9 % à la moyenne de la strate.

Les élus nationalistes se voient aussi accusés d'adopter une posture essentiellement gestionnaire, oubliant les principes du mouvement. Comme tout nationalisme, le nationalisme corse se fonde sur l'affirmation de l'existence d'une communauté politique distincte et s'érige en défenseur des droits et intérêts de celle-ci. Cela concerne sa capacité à gérer ses affaires propres, sa culture et son territoire. Pour exemples, la majorité territoriale élue en 2015 et 2017 a revendiqué un pouvoir législatif régional, la co-officialité de la langue corse et un statut de résident restreignant l'exercice du droit de propriété.

Ces demandes excèdent les compétences communales, mais les communes peuvent y apporter des réponses partielles, ou du moins relayer ces demandes. Or, les communes dirigées par des nationalistes ont préféré se concentrer sur leur champ de compétences primaire.

En matière linguistique, en 2009 une commune corse a adopté une délibération établissant qu'un conseil municipal sur deux devrait être tenu en langue corse. Mais nonobstant son annulation par le juge administratif³⁴, ses motivations étaient équivoques et elle n'était pas l'œuvre de nationalistes³⁵. Les communes dirigées par des nationalistes ont mené jusqu'ici une action moins polémique mais aussi moins saillante. La commune de Bastia est indéniablement investie dans la promotion de la langue corse, mais le service qu'elle lui a dédié n'est doté que de trois postes dont un est vacant. En outre, alors que le soutien à la langue corse est devenu quasi-unanime, les municipalités nationalistes ont des difficultés à se distinguer sur ce sujet.

En matière de logement, en 2014 cinq municipalités dirigées par des nationalistes ont adopté une délibération suivant laquelle cinq ans de résidence principale dans la commune étaient nécessaires avant de pouvoir y acquérir un bien foncier ou immobilier³⁶. Ces délibérations reprenaient celle de l'Assemblée de Corse, vo-

31. *Corse-Matin*, « Procès des marchés publics de Centuri : deux ans de prison avec sursis, 12 000 euros d'amende et deux ans d'inéligibilité pour José Micheli », 11 avril 2017.

32. *Corse-Matin*, Interview de Jean Zuccarelli, 8 octobre 2019.

33. Une maison des retraités, un centre culturel, un centre des sciences, un service langue corse, un service démocratie participative, etc. Entre 2014 et 2019, la ville est passée de 666 à 712 agents et les charges de personnel par habitant ont augmenté de 10,63%, alors que la moyenne des communes de la strate était stable.

34. Cour administrative d'appel de Marseille, décision n° 10MA02330 du 13 octobre 2011.

35. *Corse-Matin*, « La sous-préfecture coupe la chique au conseil municipal en langue corse », 11 mai 2009.

36. *France 3 Corse*, « Statut de résident : ces maires qui font de la résistance », 27 janvier 2016.

tée sous une majorité de gauche, et ont été annulées par le tribunal administratif de Bastia³⁷. Cependant, on pouvait penser que l'arrivée des nationalistes au pouvoir territorial allait générer une relance des initiatives de ce type ; il n'en a rien été et les programmes municipaux de 2020 ne laissent pas augurer de changements.

Finalement, le nationalisme corse semble être arrivé à mi-parcours. Depuis les municipales de 2014, il a démontré sa capacité à remporter des élections importantes. En revanche, il n'a pas encore démontré sa capacité à concrétiser sa vision et ses projets politiques, et cela ne saurait être exclusivement ramené aux résistances étatiques (Fazi, 2020).

CONCLUSION

Les élections municipales sont une dimension très peu étudiée mais particulièrement intéressante du processus d'institutionnalisation du nationalisme corse. Les logiques propres à cette arène électorale, plus personnalisée et plus stable, ont constitué pour eux un défi particulier.

En théorie, l'irruption des nationalistes devait renforcer les clivages idéologiques dans une compétition qui en est traditionnellement moins pourvue. En pratique, les postures radicales des années 1970 et 1980 ont quasiment disparu. Afin de parvenir à la tête de plusieurs dizaines de communes, les nationalistes corses ont dû devenir plus consensuels, et leur exercice du pouvoir s'inscrit dans cette même perspective. Pour l'heure, ils ont plus démontré des facultés d'adaptation que de transformation des structures politiques et économiques en place. Cela pose non plus la question de l'institutionnalisation mais celle de la normalisation de ce mouvement historiquement fondé sur la contestation politique, parfois violente, que ce soit du point de vue :

1. Des autres acteurs politiques, majoritairement disposés à s'allier avec des nationalistes, y compris les soutiens de l'indépendance.
2. Des électeurs, dont une majorité est désormais prête à voter pour des partis qui remettent en question les liens unissant la Corse et la République française.
3. Du discours politique, allégé de ses dimensions les plus originales et clivantes.
4. De la pratique et de l'action politiques, avec une promesse de changement qui ne paraît pas aujourd'hui tenue.

Ainsi, les élections municipales de 2020 confirment l'actuelle capacité des nationalistes corses à conquérir des positions de pouvoir, y compris sur un terrain historiquement peu favorable. Toutefois, elles peuvent aussi susciter de nouveaux doutes quant à leur capacité à atteindre leurs objectifs politiques fondamentaux. Ces doutes ont été au cœur de la campagne des élections territoriales de 2021, au

37. Décisions n° 1400765, 1400766, 1400944 et 1500012 du 25 février 2016, et n° 1400600 du 21 juillet 2016.

point de laisser imaginer une fracture entre une tendance encline à cultiver son capital institutionnel et une autre encline à renouer avec un répertoire plus contestataire. Considérant la représentativité actuelle du nationalisme corse, les impacts d'une telle fracture seraient considérables, y compris à l'échelle des relations entre les institutions insulaires et l'État.

Cet article montre aussi que le localisme politique en Corse (Belgodere *et al.*, 2018) résiste bien aux dynamiques tant de nationalisation que de régionalisation. Ni les partis nationalistes, ni l'accroissement du pouvoir territorial ne fragilisent aujourd'hui la forte autonomie de l'arène politique municipale, laquelle mérite incontestablement une attention académique accrue.

RÉFÉRENCES / REFERENCES

- Belgodere A., Fazi A., Giannoni S. (2018), « La permanence des comportements électoraux localistes en Corse : élections régionales 1982-2015 », in *Mélanges en l'honneur du professeur Jean-Yves Coppolani*, Paris, La mémoire du droit, p. 367-390.
- Bolgherini S., Grimaldi S., Paparo A. (2020), « Assessing multi-level congruence in voting in comparative perspective: Introducing the municipal level », *Local Government Studies*, DOI: 10.1080/03003930.2020.1797692.
- Caramani D. (2004), *The Nationalization of Politics: The Formation of National Electorates and Party-systems in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Collectivité de Corse (2019), rapport n° 2019/O2/376 du président du conseil exécutif de Corse, *Règlement d'aides aux communes, intercommunalités et territoires 2020/2024*, réunion des 28 et 29 novembre 2019.
- Costa O. (2020), « Municipales : un échec cuisant pour Emmanuel Macron », *The Conversation France*, 30 juin, <https://theconversation.com/municipales-un-echec-cuisant-pour-emmanuel-macron-141669> [consulté le 10 janvier 2021].
- Cutler F. (2008), « One voter, two first-order elections? », *Electoral Studies*, vol. 27, p. 492-504.
- Elias A., Tronconi F. (2011), « From protest to power: Autonomist parties in government », *Party Politics*, vol. 17, n° 4, p. 505-524.
- Fazi A. (2014), « The multilevel politics of accommodation and the non-constitutional moment: lessons from Corsica », in Luch J. (ed.), *Constitutionalism and the Politics of Accommodation in Multinational Democracies*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, p. 132-156.
- Fazi A. (2017), « Les élections présidentielles et législatives de 2017 : une nouvelle phase de dénationalisation du politique en Corse ? », *Pôle Sud*, n° 47, p. 163-178.
- Fazi A. (2018), « Les élections territoriales de 2017 en Corse : un triomphe et de lourdes incertitudes », *Pôle Sud*, n° 48, p. 149-161.
- Fazi A. (2020), « La résistance de l'État unitaire, ou un nouveau défi pour le nationalisme corse », in Levrat N., Sidjanski D., Saint-Ouen F. (eds.), *L'Union européenne et les nationalismes régionaux*, Genève, Publications du centre de compétences Dusan Sidjanski en études européennes, p. 107-126.
- Gaxie D., Lehingue P. (1984), *Enjeux municipaux : la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, PUF.
- Golder S. N., Lago I., Blais A., Gidengil E., Gschwend T. (2017), *Multi-level Electoral Politics: Beyond the Second-order Election Model*, Oxford, Oxford University Press.
- Ipsos (2020), *Enquête électorale française 2020*, réalisée pour le CEVIPOF, la Fondation Jean Jaurès et *Le Monde*.
- Krebs T. B. (1998), « The Determinants of Candidates' Vote Share and the Advantages of Incumbency in City Council Elections », *American Journal of Political Science*, vol. 42, n° 3, p. 921-935.
- Le Bart C. (2003), *Les maires - Sociologie d'un rôle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Lefebvre R. (2020), « Municipales 2020 : La République en marche au défi de l'ancrage politique local », *Métropolitiques*, 6 février, <https://metropolitiques.eu/Municipales-2020-La-Republique-en-marche-au-defi-de-l-ancrage-politique-local.html> [consulté le 10 janvier 2021].
- Marien S., Dassonneville R., Hooghe M. (2015), « How Second Order Are Local Elections? Voting Motives and Party Preferences in Belgian Municipal Elections », *Local Government Studies*, vol. 41, n° 6, p. 898-916.

- Nevers J.-Y. (1992), « Entre consensus et conflits : la configuration des compétitions aux élections municipales dans les communes rurales », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n° 3, p. 391-416.
- Oliver J. E., Shang E. Ha, Callen Z. (2012), *Local Elections and the Politics of Small-scale Democracy*, Princeton, Princeton University Press.
- Ortega-Villodres C., Recuero-López F. (2020), « Liderazgo político y elecciones municipales: ¿nacionalización, regionalización o localismo? », *Revista Española de Investigaciones Sociológicas*, n° 169, p. 123-142.
- Schakel A. H. (2013), « Congruence between Regional and National Elections », *Comparative Political Studies*, vol. 46, n° 5, p. 631-662.
- Schakel A. H. (2018), « Denationalization of elections? Tracing the developments in the conceptualization and measurement of the nationalization of the vote », in Detterbeck K., Hepburn E. (eds.), *Handbook on Territorial Politics*, Cheltenham, Edward Elgar, p. 107-119.
- Vignon S. (2016), « Des maires en campagne(s). Transformations des répertoires de mobilisation électorale et des registres de légitimité politique dans les mondes ruraux », *Politix*, n° 113, p. 17-42.